Montréal, le 4 juillet 2014

<u>Par dépôt élecronique (SDÉ)</u>

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec-Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport et de distribution d'électricité relative au poste d'Adamsville**
Dossier de la Régie : R-3894-2014

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous convoque, par la présente, à une séance de travail qui aura lieu le **21 juillet 2014, à compter de 9h30**, dans le dossier mentionné en titre, dans la **Salle Jean-Paul Riopelle** de ses bureaux de Montréal.

La séance de travail, qui se tiendra à huis-clos, portera sur l'annexe 1 de la pièce HQTD-1, document 1, déposée sous pli confidentiel, représentant le *Plan de conversion à 120 kV du réseau à 49 kV de l'Estrie* et entre autres sur les sujets suivants :

- vue d'ensemble de la région et des différents postes qui la composent ;
- prévision des besoins de croissance à chacun des postes et global pour la région ;
- choix du niveau 120 kV en remplacement du 49 kV ;
- pricipaux critères de conception considérés par le plan.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as